

Assemblée Générale ANEG 2019

Procédure de vote dématérialisé

1 PREAMBULE

Comme signalé dans le courrier adressé aux membres par Patrick, l'AG 2019 sera « dématérialisée ». De la même façon, les votes destinés à l'approbation des différents rapports utiliseront une procédure « en ligne ».

Le présent document décrit ladite procédure et le mode d'emploi qui lui est associé.

1.1 Rappel des modalités de vote par les SSA

Les différents votes des membres des SSA seront exprimés par leurs délégués. Chacun de ceux-ci représentera au maximum 20 membres : le nombre de délégués d'une SSA sera donc fonction du nombre des votants pour chacun des rapports.

Basée sur la liste des membres actifs validés pour l'exercice concerné (ANNEXE 1), le nombre de délégués par SSA est communiqué en ANNEXE 2 et se traduit pour chaque SSA par une organisation des votes (exemple ci-dessous). Cette dernière valide la répartition qui la concerne et identifie nommément ses délégués (Nom et adresse mail) auprès du Secrétaire Général en indiquant pour chacun le nombre de mandats qui lui sont confiés pour chaque rapport.

SSA : NANTES

Rapport	Nb de membres / pratiquants	Nb de délégués
Rapports généraux (*)	52	3
Aéromodelisme	8	1
Parachutisme	12	1
Vol libre Paramoteur	10	1
Vol Moteur	17	1
Vol à Voile	4	1

(*) : Rapports moral, financier et Commission Contrôle Financier

Rmq : la SSA indique le nombre de représentés par délégué qu'elle souhaite

Identifiants des délégués : **NANTES 1**
 NANTES 2
 NANTES 3

Pour chaque rapport un délégué exprime le vote commun de ceux qu'il représente ; ce vote propose bien évidemment 3 choix : POUR / ABST / CONTRE. Inutile de rappeler qu'un seul choix est possible et que celui-ci interviendra dans le décompte global affecté du nombre de représentés.

Parmi les représentés d'un délégué, un membre peut estimer que le vote commun ne lui convient pas : possibilité lui est laissée de demander à individualiser son vote en le déclarant au Président de SSA qui en informera le Secrétaire Général de l'ANEG.

1.2 Vote dématérialisé

Afin de procéder, comme cela est prévu par nos statuts, à la validation des différents rapports, une procédure utilisant le logiciel DOODLE sera mise en œuvre. L'utilisation de ce dernier est décrite dans ce qui suit.

2 PROCEDURE DE VOTE DEMATERIALISE

Le mode d'emploi détaillé suit ci-après pour l'utilisation du logiciel DOODLE.

2.1 Accès au logiciel DOODLE

Un lien sera communiqué à chaque délégué identifié par le Président de SSA pour accéder aux choix qu'il doit exprimer des votes de ceux qu'il représente pour chacun des rapports les concernant.

- Tous les délégués recevront les liens pour l'expression de leurs votes sur les rapports moral, financier et Commission de Contrôle Financier.
- Certains de ces mêmes délégués recevront les liens pour la validation des rapports des Commissions Techniques en fonction de la pratique des activités correspondantes par les membres de leur SSA.

2.2 Procédure de vote

Chacun des délégués proposés par le Président de chaque SSA recevra les liens vers les votes qu'il est chargé d'exprimer. Les votes devront être transmis sur Internet à partir du 30/11/2020 **et avant le 13/12/2020.**

L'accès à chaque fenêtre des votes le concernant est effectué en faisant **Ctrl-click** sur le lien indiqué en ANNEXE 3 ; cette action démarre automatiquement DOODLE sur le navigateur Internet et propose un tableau destiné à recevoir son vote :

- Renseigner la case gauche de l'identifiant du délégué tel que mentionné en Annexe 2 (exemple pour validation du rapport moral par le délégué 1 de TOULOUSE)
- Cocher la case correspondant au vote exprimé
- Cliquer sur « Envoyer »

	Rapport moral / Oui	Rapport moral / Abst	Rapport moral / Non
0 participants	✓ 0	✓ 0	✓ 0
<input type="text" value="TOULOUSE 1"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

✓ 1

Envoyer

L'exploitation des résultats de vote sera engagée dès le 13/12 et les résultats, validés par le CD, seront communiqués dans la foulée.

ANNEXE 1

SSA	AERO		PARA		VLPM		V ULM		VV		Nb voix	Nb délégués
AMIENS - Picardie	2		5		1		11		0		19	1
ANJOU - MAINE	2		3		1		0		1		7	1
BOULOGNE SUR MER	0		2		0		9		0		11	1
BOURG EN BRESSE	0		4		3		20		7		34	2
BOURGOGNE	1		0		1		12		0		14	1
CAEN	0		3		0		0		0		3	1
CHAMPAGNE - ARDENNES	2		2		0		19		1		24	2
CHARTRES-ORLEANS	0		11		0		21		8		40	2
CHERBOURG	0		4		0		3		3		10	1
GAP	3		2		4		0		0		9	1
GIRONDE	5		5		3		36		3		52	3
GRENOBLE	2		10		1		6		9		28	2
HAUTE NORMANDIE	0		3		1		22		2		28	2
ILE DE France	4	4	19	1	5	1	18	4	28	2	86	5
LANGUEDOC	0		4		3		16		2		25	2
LIMOUSIN - CHARENTES	0		0	6	0	0	3	4	1	0	14	1
LOIRE	0		1		0		5		1		7	1
MARSEILLE	1		7		2		22		8		40	2
MONTLUCON	0		1		7		3		1		12	1
MULHOUSE	0		1		2		5		6		14	1
NANCY	1	1	1	3	5	2	2	4	0	0	19	1
NANTES	8		12	0	10	0	17	1	4	0	52	3
NORD PAS DE CALAIS	0		2		0		1		1		4	1
PARIS VOL MOTEUR	2		3		1		15		0		21	2
PAYS DE SAVOIE	1		1		0		12		5		19	1
PERPIGNAN	0		8		0		1		0		9	1
POITIERS	0	1	2	1	1	0	5	0	6	0	16	1
STRASBOURG	2		5		1		0		1		9	1
TOULOUSE	20	2	12	0	5	1	13	1	28	1	83	5
TOURS - BLOIS	0		17		0		38		4		59	3
VALENCE	7		14		19		14		8		62	4
VIENNE	2		15	2	2	2	2	4	1	1	31	2
ANEG	7		13		3		10		1		34	2

Rmq : la colonne surlignée indique pour chaque SSA et après accord de son Président les membres transférés dans son effectif depuis la SSA ANEG (notamment intégrés à cette SSA à l'issue de stages)

ANNEXE 2 : Attribution des délégués

SSA	Id délégué	Nb votants(*) / délégué	Nb délégués
AMIENS - Picardie	PICARDIE 1	19	1
ANJOU - MAINE	MAINE 1	7	1
BOULOGNE SUR MER	BOULOGNE 1	11	1
BOURG EN BRESSE	BOURG 1	17	2
	BOURG 2	17	
BOURGOGNE	BOURGOGNE 1	14	1
CAEN	CAEN 1	3	1
CHAMPAGNE - ARDENNES	ARDENNES 1	12	2
	ARDENNES 2	12	
CHARTRES-ORLEANS	ORLEANS 1	20	2
	ORLEANS 2	20	
CHERBOURG	CHERBOURG 1	10	1
GAP	GAP 1	9	1
GIRONDE	GIRONDE 1	18	3
	GIRONDE 2	17	
	GIRONDE 3	17	
GRENOBLE	GRENOBLE 1	14	2
	GRENOBLE 2	14	
HAUTE NORMANDIE	HTE NORMANDIE 1	14	2
	HTE NORMANDIE 2	14	
ILE DE France	IDF 1	17	5
	IDF 2	17	
	IDF 3	17	
	IDF 4	17	
	IDF 5	18	
LANGUEDOC	LANGUEDOC 1	13	2
	LANGUEDOC 2	12	
LIMOUSIN - CHARENTES	CHARENTES 1	14	1
LOIRE	LOIRE 1	7	1
MARSEILLE	MARSEILLE 1	20	2
	MARSEILLE 2	20	
MONTLUCON	MONTLUCON 1	12	1
MULHOUSE	MULHOUSE 1	14	1
NANCY	NANCY 1	19	1
NANTES	NANTES 1	18	3
	NANTES 2	17	
	NANTES 3	17	
NORD PAS DE CALAIS	NORD 1	4	1
PARIS VOL MOTEUR	PARIS VM 1	11	2
	PARIS VM 2	10	
PAYS DE SAVOIE	SAVOIE 1	19	1
PERPIGNAN	PERPIGNAN 1	9	1
POITIERS	POITIERS 1	16	1
STRASBOURG	STRASBOURG 1	9	1
TOULOUSE	TOULOUSE 1	17	5
	TOULOUSE 2	17	
	TOULOUSE 3	17	
	TOULOUSE 4	16	
	TOULOUSE 5	16	
TOURS - BLOIS	TOURS 1	20	3
	TOURS 2	20	
	TOURS 3	19	
VALENCE	VALENCE 1	16	4
	VALENCE 2	16	
	VALENCE 3	15	
	VALENCE 4	15	
VIENNE	VIENNE 1	16	2
	VIENNE 2	15	
ANEG	ANEG 1	17	2
	ANEG 2	17	

ANNEXE 3 : Liens vers les différents votes

Chaque délégué utilise les liens pour lesquels il a reçu mandat de sa SSA :

Rapports	Liens vers votes dématérialisés DOODLE
Rapport Moral	https://www.doodle.com/poll/hch7cwdbk6t3s2z4?utm_source=poll&utm_medium=link
Rapport Financier	https://www.doodle.com/poll/fbf7483hkqpvd2us?utm_source=poll&utm_medium=link
Rapport CCF	https://www.doodle.com/poll/e9n7abh27n27cbvp?utm_source=poll&utm_medium=link
Aéromodélisme	https://www.doodle.com/poll/hkagc45y72hbu4yd?utm_source=poll&utm_medium=link
Parachutisme	https://www.doodle.com/poll/iznbngvn4meqtqwq?utm_source=poll&utm_medium=link
Vol Libre / Paramoteur	https://www.doodle.com/poll/d85e9988prtzyfmy?utm_source=poll&utm_medium=link
Vol Moteur	https://www.doodle.com/poll/xegfzt87dizuxg98?utm_source=poll&utm_medium=link
Vol à Voile	https://www.doodle.com/poll/yeaszufcreihizbx?utm_source=poll&utm_medium=link

Chaque SSA transmet au Secrétaire Général de l'ANEG la liste de ses délégués renseignée de leur nom et adresse mail et en leur attribuant un identifiant parmi ceux signalés en Annexe 2 ainsi qu'un nombre de mandats (si plusieurs délégués dans la SSA).

Si plusieurs délégués par SSA, elle identifie le(s) délégué(s) en charge d'exprimer les votes de ceux qu'il(s) représente(nt) pour les rapports par activité.

Identification des délégués

Adresse mail du délégué	Identifiant (*)	Nb mandats (**)
(à renseigner par la SSA)	SSA 1	
	SSA 2	
	SSA 3	
	SSA 4	
	SSA 5	

(*) : utiliser ceux signalés en Annexe 2

(**) : si plusieurs délégués, signaler le nombre de mandats par délégué(e) et éventuellement par activité